

Du Prevenar® 7-valent au Prevenar® 13-valent : période de transition

Dès juin 2010, le Prevenar® 13v (VPC13) remplacera définitivement l'ancien Prevenar® (VPC7). Ceci permettra d'élargir la protection contre des sérotypes importants en pathologie : 1, 3, 5, 6A, 7F, 19A. Les modalités complètes de transition sont définies dans un [document du HCSP](#).

Pendant la période de transition, certains enfants seront amenés à recevoir chronologiquement les deux vaccins. Les principes de cette transition sont les suivants :

- n'induire AUCUNE PERTE DE CHANCE par rapport au VPC7 (notamment chez les enfants pour lesquels la vaccination par le VPC7 a été initiée),
- protéger ces mêmes enfants contre les 6 « nouveaux » sérotypes (1, 3, 5, 6A, 7F, 19A...sans multiplier les injections,
- essayer d'installer rapidement un « effet troupeau » pour les 6 « nouveaux sérotypes »,
- faire simple : ne pas construire une nouvelle « usine à gaz »...

N'induire aucune perte de chance est relativement aisé. Pour les 7 valences communes au VPC7 et au VPC13 les deux vaccins sont considérés comme équivalents et les enfants seront aussi bien protégés contre les 7 valences (4, 6B, 9V, 14, 18C, 19F, 23F) déjà contenues dans le VPC7.

Pour protéger contre les « nouveaux sérotypes », 4 situations doivent être envisagées : les enfants jamais vaccinés, les enfants ayant reçu un schéma vaccinal complet par le VPC7, les enfants ayant déjà reçu 2 doses de VPC7 et devant recevoir leur rappel de 12 mois et enfin les enfants dans la première année, n'ayant reçu qu'une seule dose de VPC7.

Pour les enfants de 2 à 6 mois, jamais vaccinés, les schémas déjà préconisés pour le VPC7 peuvent s'appliquer :

- schéma 2 + 1 (2, 4 + 12 mois) comme pour le VPC7 pour presque tous les nourrissons,
- schéma 3 + 1 (2, 3, 4 + 12) pour les prématurés et les autres patients à haut risques,
- Même rattrapage que le VPC7, pour les enfants non vaccinés au-delà de 6 mois.

Pour les enfants de 1 à 2 ans ayant déjà reçu une ou 2 doses de VPC7, une dose de VPC13 devrait assurer un niveau de protection suffisant contre les 6 nouvelles valences comme le démontre une étude réalisée en France : une dose réalisée après un an induit une réponse anticorps pour les nouveaux sérotypes comparable à deux doses réalisées à 2 et 4 mois. C'est aussi pour cette raison qu'une dose de VPC13 est proposée pour les enfants âgés de 1 an à 2 ans, ayant reçu un schéma complet (2+1 ou 3+1) avec le VPC7 pour compléter leur protection contre les nouveaux sérotypes.

Pour les enfants de moins de 1 an ayant reçu 1 dose de VPC7, une étude du CDC sur l'efficacité d'une dose du Prevenar® (cas témoins) avaient déjà montré une efficacité de l'ordre de 70% pour les sérotypes contenus dans le vaccin (Whitney CG. Lancet 2006;368:1495-502). De plus, ces enfants recevront une dose de rappel dès 12 mois.

L'implémentation du VPC7, du fait de recommandations initiales compliquées, avait été trop lente et l'effet troupeau escompté n'a pas été observé. La couverture actuelle du VPC7 est satisfaisante et la simple substitution du VPC7 par le VPC13 devrait aboutir d'emblée à une couverture vaccinale suffisante et obtenir pour les 6 « nouveaux » sérotypes un effet indirect important.

Transition Prevenar® 7-valent – Prevenar® 13-valent

	Primo vaccination		Rappel	Dose supplémentaire (au moins 2 mois après le rappel et avant 2 ans)
	2 mois	4 mois	12 mois	
Jamais vacciné par VPC7	VPC13	VPC13	VPC13	
Déjà reçu 1 dose de VPC7	VPC7	VPC13	VPC13	
Déjà reçu 2 doses de VPC7	VPC7	VPC7	VPC13	
Déjà reçu 3 doses de VPC7	VPC7	VPC7	VPC7	VPC13

Le schéma de primo vaccination des prématurés et des patients à hauts risques comporte 3 doses à 2, 3, et 4 mois.

Les enfants à hauts risques (hors prématurés) déjà vaccinés par le VPC7 en primo vaccination doivent recevoir deux doses supplémentaires dans la deuxième année de vie.